



Silly, le 28/10/2022

À Mesdames et Messieurs de la Presse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

Réduction de l'éclairage public à Silly cet hiver

À l'instar de plusieurs Villes et Communes des secteurs ORES Wallonie picarde et Mouscron, la Commune de Silly connaîtra à partir du 1^{er} novembre 2022 jusqu'au 31 mars 2023 l'extinction d'une partie de l'éclairage public de 24h à 5h00 à Hoves, Graty et une partie de Bassilly. Elle servira de zone test pour cette initiative de réduction de l'éclairage public sur l'entité.

Suite à des contraintes techniques, des travaux d'adaptation dans près de 140 cabines doivent être réalisés sur le réseau par ORES dans les prochains jours. Par conséquent, le cycle d'allumage et d'extinction en insérant une coupure au cœur des nuits démarrera un mois plus tard pour le reste de l'entité du 1^{er} décembre 2022 au 31 mars 2023 également.

En effet, cela s'explique par le fait que la Commune de Silly est alimentée au départ des postes de Hoves, Lens et Deux-Acren. Or, une Commune alimentée au départ du poste de Lens et une Commune alimentée au départ du poste de Deux-Acren n'adhèrent actuellement pas à l'extinction sur leur territoire, impactant de la sorte tout ou partie de l'éclairage public de 8 autres Villes et Communes dont Silly.

Contact : Directeur général – Christophe HUYS : 068/27 05 64

